



AKTO et les professionnels normands valorisent leur action auprès des salariés de la branche Hôtels, Cafés, Restaurants bénéficiant du dispositif FNE-FORMATION renforcé à l'occasion d'une rencontre avec Elisabeth Borne

Rouen, Lundi 17 mai 2021. La Ministre du Travail s'est rendue ce matin à l'hôtel Mercure de Rouen afin d'inaugurer une session de formation réunissant 6 salariés, dans le cadre du FNE-Formation renforcé. À la veille de la reprise de l'activité des établissements de la branche Hôtels, Cafés, Restaurants, AKTO reste pleinement mobilisé auprès des entreprises pour déployer ce dispositif permettant de sauvegarder l'emploi par la formation.

Reçue par Stéphane Robillard, le Directeur du Mercure Hôtel de Rouen, **la Ministre a rencontré plusieurs salariés de l'équipe cuisine, engagés dans une formation culinaire en bistronomie.** Accompagnée de Valérie Sort, Directrice générale d'AKTO, de Philippe Coudy, Président de l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie -UMIH- Normandie et de Slimane Hamzaoui Président du Groupement National des Indépendants -GNI- Normandie, **Elisabeth Borne s'est félicitée de l'efficacité de ce dispositif, renforcé en 2020, pour soutenir la montée en compétences des salariés placés en activité partielle.**

Fortement touchée par les restrictions sanitaires, **les entreprises de la branche Hôtels, Cafés, Restaurants ont bénéficié d'une part significative du budget de 87,8 M€ de FNE-Formation géré par AKTO (39%) au cours de l'année 2020.** Elles sont nombreuses à avoir choisi de former plutôt que licencier afin de préparer leurs salariés aux transformations à l'œuvre dans les métiers de l'hôtellerie-restauration. **Cette mobilisation, portée par la CPNE de la branche, en faveur de la formation a permis de créer les conditions d'une reprise maîtrisée de l'activité dans la perspective de la réouverture des établissements.**

Depuis le début de l'année, **AKTO a amplifié son intervention auprès de ses entreprises adhérentes afin de les aider à faire face à la crise et préparer leur rebond.** Alors que l'engagement d'AKTO à travers le FNE-Formation a permis de **former 161 372 stagiaires dans plus de 8 000 entreprises l'année dernière,** l'opérateur de compétences a poursuivi son action en signant une nouvelle convention avec la Ministre du travail, à hauteur de **75 millions d'euros pour 2021.** Ce soutien financier, qui s'inscrit à la fois dans le plan de reprise d'activité porté par le Conseil d'administration d'AKTO depuis septembre 2020 et dans le plan France Relance, vise à **accompagner la reprise d'activité des 27 branches professionnelles d'AKTO.**

Contact Presse :

Mathias NIRMAN - mathias.nirman@chefcab.fr - 06 48 78 13 88

A propos d'AKTO :

AKTO est l'opérateur de compétences des services à forte intensité de main-d'œuvre fondés sur la valeur ajoutée humaine et le relationnel. Il accompagne 27 branches professionnelles dans leur stratégie de développement des compétences et des qualifications. Il agit sur l'insertion par l'emploi, il valorise l'emploi durable et la construction de parcours professionnels, il assure la performance des entreprises en renforçant la montée en compétences et la qualification des salariés, il déploie sur tout le territoire en métropole et dans les DROM les actions en faveur de l'attractivité des métiers et des emplois et développe les synergies entre les acteurs de la formation professionnelle.

AKTO en quelques chiffres :

27 branches professionnelles, 164 000 entreprises adhérentes qui représentent 6 millions de salariés. En 2020, AKTO a facilité l'accès à la formation de plus de 880 000 salariés et de 68 000 alternants. AKTO, c'est près de 900 salariés sur tout le territoire dont les DROM dans lesquels AKTO a délégation pour 4 OPCO : Atlas, l'Opcommerce, Opco Mobilités et Opco 2I, qui représentent plus de 70 branches. AKTO est également l'Opco unique sur les territoires de Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Mayotte depuis le 1er janvier 2021.